



les coteaux
bordelais
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021-05

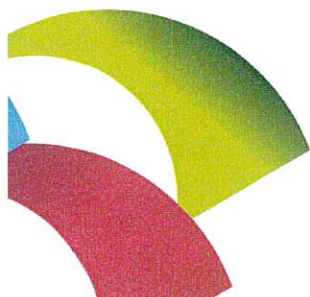
Objet : Délibération portant désignation de délégués de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" dans les organismes extérieurs

Conseillers en exercice	29	
Conseillers présents	26	
Quorum	15	
Conseillers représentés	3	
Date de convocation	18/III/2021	L'an 2021, le 31 mars à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle polyvalente de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE
Date d'affichage	19/III/2021	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marie-Jeanne SOKOLOVITCH**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan		Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Nathalie MAVIEL FABER	Sallebœuf	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf		Nathalie MAVIEL FABER
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Hélène LABBE	Pompignac	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le 06 AVR. 2021



N° 2021-05

Objet : Délibération portant désignation de délégués de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" dans les organismes extérieurs

Vu l'article L 2121-33, l'article L 5711-1, l'article L 5211-7 et l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales

Vu les statuts des divers organismes

Vu la délibération n° 2020-22 du conseil communautaire en date du 1^{er} juillet 2020

Considérant la réunion du bureau communautaire en date du 17 mars 2021

Rapport de synthèse :

La Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" a procédé à la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs.

M Thierry LURTON a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal de Camarsac. Il est mécaniquement empêché de siéger dans les organismes où il représentait la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais ». Le Conseil communautaire doit pourvoir à son remplacement.

Le Président a consulté le Bureau qui propose les candidatures d'autres élus de la commune de Camarsac.

Le Bureau fait état des candidatures suivantes :

SMER

Hervé CAZENABE actuellement suppléant est proposé pour devenir titulaire
Jérôme HANIN est proposé pour devenir suppléant

PETR Cœur Entre Deux Mers

Christine GUERIN est proposée pour devenir titulaire.

Le Président fait un appel à candidatures

Il est constaté qu'il n'y a pas d'autre candidature pour le SMER. Le Président constate donc la désignation de :

- Hervé CAZENABE désigné délégué titulaire auprès du SMER
- Jérôme HANIN désigné délégué suppléant auprès du SMER

Axelle BALGUERIE propose la candidature de Monsieur LE BARS pour représentation au PETR.

Axelle BALGUERIE demande un vote à bulletin secret.

Le Conseil communautaire procède au vote secret dont les résultats sont les suivants

Nombre de votants	29
Blanc et nul	0
Nombre de bulletins exprimés	29
Christine GUERIN	25
Jean-Hervé LE BARS	4

Le Président constate la désignation de Christine GUERIN déléguée titulaire auprès du PETR

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

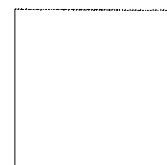
Fait à Tresses, le 1^{er} avril 2021






Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant désignation de délégués de la
Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" dans les
organismes extérieurs



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	02/04/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	02/04/2021	  Certificat au nom de CHRISTIAN SOUBIE (COMMUNE DE TRESSES), émis par CertEurope eID User , valide du 25 avr. 2018 à 11:06 au 25 avr. 2021 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président